

DOCUMENTARISATION ET REDOCUMENTARISATION

Documentarisation

- D'après Ertzscheid, documentariser = traiter un document comme le font traditionnellement les professionnels de la documentation.
 - Cataloguer, indexer, résumer, etc.
- L'objectif de la documentarisation est d'optimiser l'usage du document en permettant un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en contexte.

Redocumentariser

- Le numérique implique une re-documentarisation (Salaün).
 - Traiter à nouveau des documents traditionnels qui ont été transposés sur un support numérique en utilisant les fonctionnalités de ce dernier (ex. métadonnées).
 - MAIS**, le processus ne se réduit pas à cette simple transposition.
- Selon Zachlad, redocumentariser, c'est documentariser à nouveau un document ou une collection en permettant à un bénéficiaire de réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages.
 - Réutilisation d'un document à l'intérieur d'un document.
 - Ex.** : insertion d'un film ou d'un article de revue sur un page d'un blog.

Enjeux

- Le numérique et l'instabilité des documents nécessitent une redocumentarisation avec un apport de métadonnées afin de permettre leur traçabilité.
- La stabilité des documents, traditionnellement protégée par leur inscription pérenne sur un support, est fragilisée.
- Roger T. Pédaque (gr. de recherche), les métadonnées et les tags sont de nouvelles formes d'indexation.
 - Conséquences sur l'accès au savoir, bouleversement des usages et des pratiques.

- D'après Salaün, les différentes documentarisations accompagnent des organisations sociales et idéologiques différentes.
- Le Deuff : les folksonomies s'inscrivent dans une redocumentarisation qui voit l'utilisateur conférer un sens au document, à partir de l'usage qu'il souhaite en faire.
 - Cela entraîne des mutations qui peuvent laisser la place aussi bien à une nouvelle souplesse documentaire qu'à des manipulations, d'où l'importance de l'acquisition d'une littératie informationnelle.
- Nous sommes face à un nouveau paradigme, un nouvel ordre documentaire.
 - possible de classer, découper, rechercher, annoter, partager, tagger...
 - change la relation au document et à ses propriétés (Broudoux et Scopsi).
- Désintermédiation = la recherche d'information et son organisation se trouvent personnalisées et passent outre la médiation traditionnelle (Le Deuff).